

**RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DE L'AIN**

PORTANT SUR L'ANNEE 2011

Rapport établi conformément à l'article L.331-12 du Code de la consommation¹

Préambule la commission de surendettement de l'Ain est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 19 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts :

L'année 2011 a été marquée par une forte progression des dépôts. Ce surcroît d'activité a été particulièrement marquant au premier semestre. Dans le même temps les re-dépôts sont restés contenus en valeur relative. L'allongement des durées des moratoires validé dès 2010 a largement contribué à limiter la progression des re-dépôts.

Recevabilité et orientation :

Conformément à l'esprit de la loi, le nombre de dossiers clôturés avant l'établissement d'un plan s'est réduit de près de 6%, les gestionnaires ayant porté leurs efforts sur la collecte des informations indispensables au traitement des dossiers. Ainsi la part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables s'avère inférieure aux données régionales et nationales. Le nombre de dossiers déclarés irrecevables par la commission a progressé au rythme de l'évolution des dépôts.

La proportion de dossiers orientés en procédure de rétablissement personnel s'avère supérieure aux pratiques régionales et nationales. Cette tendance a été particulièrement marquée au premier semestre ; le fort accroissement des dossiers étant le plus souvent lié à la forte dégradation des situations financières. Par ailleurs, la commission et son secrétariat se sont attachés, dès la mise en place de la loi Lagarde, et en conformité avec celle-ci, à limiter les solutions provisoires aux seuls dossiers susceptibles d'un retour à meilleure fortune.

Solutions amiables, imposées ou recommandées en application des articles L.331-7-1 et L.331-7-2 du Code de la consommation :

Proche de la moyenne régionale, le taux de solutions amiables est directement fonction du taux de dossiers orientés en PRP. En outre, la pratique de moratoires longs a, dans un premier temps, généré de nombreux recours de la part des créanciers et fortement accru le volume des mesures imposées ou recommandées transmises pour homologation aux juges.

¹ « Chaque commission de surendettement des particuliers établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

**Relations de la commission et de son secrétariat
avec les autres acteurs de la procédure et avec des organismes tiers.**

Relations avec les tribunaux :

La commission et son secrétariat ont participé à une réunion de concertation avec les juges et les membres des greffes.

Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion :

Les deux commissions ont coopéré pour prévenir ou suspendre plus efficacement les actions d'expulsions des ménages surendettés. La commission et son secrétariat ont ainsi contribué aux travaux préparatoires de 20 réunions de la commission de coordination des actions de préventions des expulsions commission.

Relations avec les organismes et les travailleurs sociaux :

Le secrétariat a assuré 5 sessions d'information ou de formation, ayant rassemblé 86 travailleurs sociaux.

Relations avec les associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière :

Une séance de formation a été organisée à l'intention de 3 personnes de l'association ENVOL.

Autres actions de concertation, d'information ou de formation effectuées :

La loi sur le surendettement a été présentée à 25 élèves de l'Ecole des assistantes sociales.

DONNEES STATISTIQUES SUR LE NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES

	année N	année N-1 ²	Variation N/N-1 en %
Dossiers déposés (en nombre)	1844	1621	13.76%
Dont proportion de redépôts (en%)	38.29	38.80	-1.31%
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	1746	1552	12.50%
- Dossiers recevables (1) - Dossiers irrecevables (A)	1660 104	1467 93	13.16% 11.83
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	1758	1530	14.90%

Structure de décision de la commission

	Données commission	Données région	Données nationales
Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en% des dossiers traités)	11.16	12.99	14.40
Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de RP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)	28.06	25.52	24.36
Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)	25.45	26.46	30.90
Part des mesures imposées ou recommandées (en% des dossiers traités)	30.13	28.95	23.89
Divers dont clôtures après orientation ou dossiers déclarés irrecevables par le juge (en% des dossiers traités)	5.21	6.08	6.46
Données complémentaires sur les décisions de recevabilité et d'orientation			
Proportion de dossiers examinés pour recevabilité et déclarés irrecevables(en%)	5.96	6.28	6.85
Proportion de dossiers examinés pour orientation et orientés en rétablissement personnel (en%)	36.96	34.73	34.79

TYPOLOGIE DE L'ENDETTEMENT

Année 2011 – données de la **commission**

	Encours des dettes (en millions d'€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en%)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	52.41	1551	8373	80.31	33792.52	93.43	5.40
Dettes immobilières	15.24	149	249	23.36	102311.21	8.98	1.67
Dettes à la consommation	35.79	1460	6851	54.84	24511.71	87.95	4.69
Dettes financières diverses (dont soldes débiteurs)	1.38	988	1273	2.12	1397.51	59.52	1.29
Dettes de charges courantes	6.79	1313	5160	10.41	5174.88	79.10	3.93
Autres dettes	6.05	940	2126	9.28	6439.85	56.63	2.26
Endettement global	65.26	1660	15659	100	39313.42	100	9.43

Année 2011 – données de la **région**

	Encours des dettes (en millions d'€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en%)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	502.26	16405	89224	81.39	30615.99	93.76	5.44
Dettes immobilières	125.12	1208	2159	20.28	103577.92	6.90	1.79
Dettes à la consommation	362.49	15569	73975	58.74	23282.80	88.99	4.75
Dettes financières diverses (dont soldes débiteurs)	14.64	10107	13090	2.37	1448.82	57.77	1.30
Dettes de charges courantes	57.25	13303	49033	9.28	4303.2	76.03	3.69
Autres dettes	57.57	9264	20607	9.33	6214.7	52.95	2.22
Endettement global	617.07	17496	158864	100	35269.42	100	9.08